L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureau: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE MATIN, 26 JANVIER.

FEUILLETON.

LES

INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD.

PREMIÈRE PARTIE.

LES COMPAGNONS DE LA LUNE.

XIII.

OÙ RATON TAQUINE BERTRAND.

(Suite)

Marguerite, tous les matins, accompagnait sa mère à la Halle; on lui avait réservé une des meilleures places du Carreau.

La Pacline avait ses chalands particuliers et une clientèle ordinaire, que lui assuraient ses manières honnêtes et tristes, sur lesquelles brochait l'allure vive et caressante de Marguerite.

Et cela, sans qu'une seule des commères, ses voisines, fortes en gueule et en jalousie, se permît la moindre observation.

Il semblait, au contraire, que chacune de ces bonnes âmes fût enchantée du succès de la veuve.

Aussi fallait-il voir comme mademoiselle Margoton vous recevait son monde du haut de sa gentillesse et de la petite chaise où on la plaçait dès son arrivée au carreau des Halles!

Un matin, le premier vendredi du mois de mars, vers les sept heures, au moment le plus actif de la vente, en plein coup de feu, la Pacline, qui venait d'écouler les derniers rogatons de sa marchandise, n'entendant plus rire ni chanter auprès d'elle, jeta les yeux sur la petite chaise de sa fille et la trouva vide.

Ce matin-là, précisément, à cause de l'affluence des acheteurs et de la cohue extraordinaire, elle avait recommandé à l'enfant de ne pas bouger.

— Marguerite! appela-t-elle.

Mais Marguerite ne répondit pas.

—Petit diable! pensa la mère, elle sera encore allée jouer avec le petit de Mme Beaupré. Voilà ce que c'est que de la trop gâter. Elle ne m'obéit plus.

Et elle recommença à crier de plus belle.

—Margot! Margoton! viens! viens vite! Rien.

La Pacline, impatientée de ce silence continu, sortit de son comptoir et courut chez Mme Beaupré, sa voisine.

Celle-ci n'était pas à son établi.

Elle venait d'aller à l'autre bout du Carreau.

Et la Pacline attendit.

Mais Mme Beaupré revint. Elle n'avait pas amené, ce matin-là, son fils au marché, la vente durant, elle n'avait même pas aperçu la fille de sa voisine.

—Ah! mon Dieu! fit la pauvre mère, dont une secrète angoisse, un sombre pressentiment vint traverser le cœur, comme eût pu le traverser la pointe d'un couteau. Ah! mon Dieu!

Et cherchant à maîtriser l'émotion qui envahissait toutes ses facultés, elle se précipita affolée, tremblante, allant de l'une à l'autre, et n'ayant qu'un seul mot à la bouche:

— Ma fille? vous n'avez pas vu ma fille?

Personne ne l'avait vue; mais tout le monde aimait Marie-Etiennette, si bonne, si serviable, et Marguerite, si gentille, si intelligente.

Chacune des vaillantes commères, qui ne put lui répondre: "Votre fille, la voilà!" prit part à son angoisse, fit siennes sa douleur et sa peine.

On se mit en quête de l'enfant disparue. On alla, on vint, on s'informa.

En un instant, ce fut un tohu-bohu général.

La Halle était sur pied, bouleversée, grondante, menaçante, cherchant enfin à qui s'en prendre de cette alerte fausse ou vraie.

On aurait voulu que cette disparition ne provînt que d'une niche de l'enfant.

L'une disait à la malheureuse mère:

— Ne vous effrayez pas, Margoton joue à cache cache.

L'autre:

— Je vais vous la ramener, mais faudra la fouetter.... pour la première fois, cette petite princesse.

Et Marie-Etiennette, pâle, défaite, la voix brisée, répondait:

— Oui, je la fouetterai...... mais rendez-la-moi.... rendez-la-moi

Mais le temps s'écoula.

Les acheteurs s'éloignèrent.

Le carreau des Halles, si animé, redevint presque silencieux; les marchands, consternés, n'osaient plus parler que bas autour de cette misérable femme qui ne voulait pas croire à son malheur.

La journée tirait à sa fin.

On ferma le marché.

Marguerite n'était pas revenue! Elle ne devait plus reparaître.

Plus de trace! plus d'espoir!

—Mon Dieu! mon Dieu! murmurait de temps à autre la pauvre Marie-Etiennette! On me l'a prise!.... Sainte Vierge! vous me la rendrez!—Et puis elle appelait sa fille d'une voix à réveiller les morts.

Rien n'y fit.

Marguerite était bien perdue pour elle.

Les voisins et les voisines de Marie-Etiennette firent une déclaration au commissaire de police.

Cela n'amena aucun résultat.

Nul indice ne fut recueilli.

Malgré les recherches les plus consciencieuses nulle lueur ne se fit sur cette disparition mystérieuse, qui demeura à l'état de problème insoluble!

Ce dernier coup brisa la Pacline.

La femme avait péniblement résisté à la perte de son mari; la mère ne résista point à la perte de son enfant.

En proie à une fièvre ardente, elle fut transportée à l'hôpital. Là, elle hésita cinq mois entre la vie et la mort.

Enfin, sa jeunesse et la force de sa constitution triomphèrent. La malade entra en convalescence..... ce fut long.

Quand elle sortit de l'hôpital, où tous médecins, infirmiers, religieuses avaient lutté de soins et de sympathies, ses amies les plus intimes ne la reconnurent pas.

Marie-Etiennette Pacline était entrée à l'hôpital âgée de vingt-quatre ans; elle en sortait vieillie de vingt-ans, avec des cheveux gris.

Les chagrins vont par troupe, dit un proverbe.

Quand la Pacline se retrouva sur le pavé de la grande ville, elle était bien et dûment ruinée.

Ses économies avaient à peine suffi à liquider son commerce, à payer son arriéré et son loyer.

Mais que lui importait: elle n'avait plus personne auprès d'elle pour qui la misère l'effrayât.

D'ailleurs, les dames de la Halle sont compatissantes pour les malheurs immérités. Elles ne la laisseraient pas mourir de faim.

En effet, ses anciennes amies, ses camarades, ses voisines se cotisèrent. Grâce à leur secours, la veuve Pacline — à partir de ce jour on ne l'appela plus Marie-Etiennette! — se vit en mesure de recommencer son commerce.

Elle se remit à l'œuvre avec une sorte de rage.

Dans quel but, puisque désormais elle vivrait seule?

Cette petite fleur bleue qui pousse au bord des précipices les plus escarpés et qui a nom l'espérance, lui faisait-elle encore subir son mirage trompeur?

Travaillait-elle pour oublier?

Etait-ce pour se souvenir?

Non, la Pacline travaillait pour travailler.

Quelques années passèrent.

La veuve remboursa peu à peu les avances qui lui avaient été faites si amicalement.

Elle se revit une seconde fois à la tête d'un modeste pécule, laborieusement gagné, qui ne devait rien à personne.

Seulement, trop pauvre pour reprendre sa place sur le Carreau, elle se fit marchande à éventaire.

On ne l'entendit jamais proférer une plainte sur sa déchéance, car c'était bien une déchéance pour une dame de la Halle de devenir simple marchande des quatre-saisons.

Que lui importait?

Par moment, même, on eût pu croire qu'elle préférait sa misérable profession.

Pourquoi?

Ah! c'est que, sans se l'avouer à elle-même, la pauvre femme espérait.

Oui Elle espérait! le cœur d'une mère ne désespère jamais.

Elle voyait toujours devant elle cette petite fleur bleue qui l'attirait, et qui fuyait sa main au moment où sa main croyait la saisir.

Sous prétexte de débiter sa marchandise, mais, en réalité, dans l'idée de retrouver l'enfant disparue, la Pacline parcourait Paris du matin au soir.

Au commencement, elle allait et venait fiévreusement, sans se rebuter, sans ralentir ses infructueuses et incessantes recherches.

Mais à la longue, le temps, cet égoïste implacable, qui dans sa marche fatale passe son niveau irrésistible sur toutes les choses de ce monde, le temps accomplit son œuvre de consolation.

La fièvre du désespoir s'apaisa, disparut, et insensiblement elle en vint à se changer en une résignation apathique, touchant au *c'était écrit* des Orientaux.

Bien que la mère ne renonçât pas à retrouver sa fille, jamais elle n'en parlait, jamais le nom de Marguerite ne sortait de ses lèvres.

La vie reprit pour elle son cours machinal.

D'ailleurs, de grands changements s'étaient opérés autour d'elle.

A la Halle, ses anciennes amies, ses connaissances s'étaient retirées les unes après les autres.

Des marchandes nouvelles les remplaçaient, et pour celles-là, avec qui la Pacline ne tenait pas à se lier, la disparition de *mademoiselle Margoton* était passée à l'état de légende douteuse.

L'indifférence remplaçait la pitié.

On avait complètement oublié ces noms de Marie-Etiennette et de Marguerite, qui jadis se trouvaient dans toutes les bouches.

On ne connaissait plus que la Pacline, la marchande des quatre saisons, qui n'avait plus ni âge, ni beauté.

Peut-être même éprouvait-on un secret plaisir à ne plus entendre retentir à son oreille ces noms, si chers jadis, et qui maintenant n'avaient plus d'écho dans aucun cœur, pas même dans le sien.

Un jour qu'elle venait de faire sa tournée de réveil,—car tout en exerçant son métier de marchande des quatre-saisons, la Pacline, qui, dans ce temps-là, cumulait et exerçait en même temps la profession de réveilleuse des Halles,—profession qui consiste à réveiller dès l'aube, les forts de la halle et les maraîchers logés dans les garnis du quartier, moyennant une minime rétribution,—un jour, elle qui n'avait jamais eu de chance de sa vie, elle trouva quelque chose.

Elle n'en crut pas ses yeux

Ce quelque chose était une pauvre petite créature abandonnée sur un monceau de détritus de toutes sortes, au coin de la rue aux Fers.

Le cœur de la Pacline ou de la Reveilleuse, comme il plaira au lecteur, ce cœur si rudement éprouvé, qui se croyait mort à toute joie humaine, bondit dans sa poitrine, à la vue de l'être misérable qui gisait à ses pieds, vautré dans la fange et dormant d'un sommeil profond.

(A continuer.)

Almanach de la Louisiane,

1 Volume in-8o, enrichi de Caricatures.

A vendre chez

F. GONTHIER,

Encoignure Commune et St-Charles

PRIX: 25 cents l'exemplaire, $1.75 la douz.

7 jan—6m

J. J. E. PLANCHARD.

AVOCAT,

a transporté son bureau au

No 96 de la rue de la Douane, près Royale

1er janv—1m

Déménagement. Déménagement.

LA "NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION" est transférée du No 156 au No 156, rue du CANAL entre Dauphine et Bourgogne. 5 janv—1m

---

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI, } Directeurs

Dimanche 26 Janvier 1868,

LA FAVORITE,

Grand Opéra en 4 actes, de Donizetti.

On commencera à 7 heures précises.

Lundi, 27 Janvier 1868,

2me Représentation de

LA BELLE HELENE,

Opéra Bouffe en 3 actes, et à grand spectacle, musique d'Offenbach.

Le spectacle commencera à 7 1/2 heures.

Théâtre de l'Opéra.

BALS MASQUÉS,

A l'instar de Paris.

SAMEDI, 25 janvier, samedi 1er février, samedi 8 février et samedi 15 février.

Prix de la souscription aux quatre bals, avec droit d'entrée au bal du mardi-gras, $15.00, payables en retirant les billets.

Prix d'entrée à chaque bal, $3.00.

Chaque cavalier a le droit d'amener une ou plusieurs dames.

Les loges grillées seront louées à raison de quatre piastres la loge, et les avant scènes à raison de six piastres, indépendamment du prix d'entrée.

Les bals commenceront à onze heures et demie. L'orchestre sera dirigé par MM. Isel et Carlo Patti.

22 janv—1m

Théâtre National.

GRANDE TROUPE D'OPERA ALLEMAND DE LOTTI. LA SEULE AUX ETATS-UNIS.

Le début à la Nouvelle-Orléans.

Le SIGNOR LOTTI a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il donnera dans cette ville une série de douze grands opéras dont le premier sera joué le

5 février 1868.

ARTISTES:

Prima Donnas—MARIE FRIDERICI,
—CLARA LANG,
—SOPHIA DZIUBA.
Tenors—FRAZ HIMMER,
—SIGNOR LOTTI,
Basses—JOSEPH WEINLICH,
—ANSON GRAFF
Bariton—HEINRICH STEINCKE.
Basse Bouffe—O. LEHMAN.

On donnera les grands opéras suivants: "Martha," "Faust," "la Flute enchantée," "Freyschutz," "Fra Diavolo," "la Fille du régiment," "Fidelio" et autres opéras.

Chœurs et orchestre au complet.

WM. GROSOURTH, chef d'orchestre.

PRIX D'ENTRÉE.—La Direction a fixé les prix de manière à ce que tout le monde puisse entendre l'Opéra Allemand:

Premières	$1 00
Parquet	1 00
Parquet, Loges et Places	1 00
Premières Loges et Places	4 00
Places de familles	0 50
Galerie	0 25

La vente des billets de Saison commencera JEUDI MATIN 23 janvier et cessera Vendredi, 31 du courant. La vente des billets pour chaque représentation commencera SAMEDI 1er février, au magasin de M GRUNEWALD, au contrôle du Théâtre National et au magasin de M. JOHN LAZARUS, rue St Charles No 25

Le livret d'opéras de l'Académie de Musique et le Piano de Salon donnant une traduction anglaise et allemande exacte sont en vente au Théâtre.

26 janv H. GRAU Agent-Général.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue Saint-Charles...Nile-Orléans.

SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires.

LUNDI, 27 JANVIER 1868.

Tous les soirs de cette semaine.

Les artistes distingués dont les noms suivent figurent tous les soirs dans le programme:

LES SŒURS CLINETOP,
DICK PARKER,
BILLY EMERSON,
DELEHANTY et
HENGLER, les frères MIACO, RYMAN, BLOODGROS, STEWART, CASTOR, SCHOOLCRAFT et un grand nombre d'autres artistes.

Les délibérations de la

La Convention noire et jaune.

La MARSEILLAISE, chantée par M. Alfred Stewart

26 janv

REOUVERTURE DU

Musée Crescent City.

DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.

(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES..........Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nile-Orléans, de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus: on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant nain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pôle, &c.

On verra au Musée le professeur GREINER, l'habile souffleur de verre, où sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment; Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts.

14 nov

Salle de la Compagnie Allemande,

Au coin du Passage de la Bourse et de la rue Bienville.

CETTE grande et belle salle se loue pour bals, mariages, &c., avec conditions les plus raisonnables. Pour plus de renseignements s'adresser à

FERDINAND MARKS,

12nov—Mpe—3m Rue du Camp, No 47.

Bal masqué.

Madame GROUX,

Etablie à la Nouvelle Orléans, depuis 17 ans, 93, rue de Conti

Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.

PRIX MODÉRÉS.

Mme Groux, 93, rue de Conti. Le magasin venant par la rue Dauphine.

19 janv—2m 3pe

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre des Chaudières à sucre, des Machines à égrener, des Moulins à scie des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—6 m LEEDS & Co.

Briques à feu, Pierres plattes, Ardoises.

AU No 14 de la rue d'Espagne et au poteau No 29 Troisième District, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par HENRY KNOX & Co.,

28 déc—1ms Rue de la Commune, No 192

GRAINES DE JARDINAGE.

Graines de jardinage de Landreth —Récolte de 1867—H Hafners main tenant un choix complet de graines de la saison d'hiver et de printemps; et l'a reçu de l'établissement de D Landreth & Son, à Philadelphie.

Un beau lot d'oignons.

Un choix de graines de fleurs.

Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines par douzaines, centaines ou milliers de papiers.

H. HAFNER, Rue St-Charles, No 105,

24déc—3m En face du Théâtre St-Charles

JAYME MAGI,

IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE

72......rue de la Commune.....72.

687,400 CIGARES!!

Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares, on verra que c'est le meilleur sous tous les rapports. A vendre par l'importateur au plus bas prix du marché.

20 nov—3m

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

PENSION à $5 00 par semaine.

Mme DENISE,

PENSION FRANÇAISE,

Rue de la Douane, 126.

CETTE PENSION, sous le rapport du service et de la propreté du linge, peut soutenir la comparaison avec les meilleures tables d'hôtes de la ville.

27 déc—1m

Propriétés à vendre et à louer

Propriété à Louer.

SITUÉE rive droite du Mississipi, et en face de Carrolton, bien adaptée pour le jardinage, étant à proximité de la Nouvelle-Orléans.—Elle appartient à Mme Vve Edmond Fazende—ayant deux arpents de face sur quatre-vingts de profondeur avec maison de maître cuisine, remise, écurie et cabanes pour travailleurs.

Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou à E. V. WILTZ, chez G. W. Bancker & Co.,

8 janv—1 m Nos 11 & 13 rue des Magasins

A VENDRE,

PLUSIEURS RÉSIDENCES avantageusement situées dans les 1er, 2me et 3me Districts. Voilà le moment pour se loger à bon marché ou pour placer avantageusement un capital. Pour informations s'adresser à JUSTE FONTAINE,

24janv—3f rue Royale, No 5, au premier.

A Louer,

Une jolie MAISON de résidence, à étage, avec dépendances, grande citerne, jardin et cour carrelée, contenant quatre pièces au rez-de-chaussée et autant au premier étage, située rue Dumaine, No 439, entre Tonti et Rocheblave. S'adresser à

NARCISSE FRÉCHOU,

No 270, rue Poydras,

23déc ou au marché à la viande du Second District

A LOUER.

Une magnifique maison à trois étages, située rue de l'Esplanade, côté nord, entre les rues de Chartres et Royale, ayant verandah aux trois étages, belle cour pavée en pierres plates, water-works, gaz, &c. &c. Pour les conditions, s'adresser au magasin de bijouterie de M. Rivera, encoignure Royale et St-Pierre 27 déc—1m

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.

SCRUGGS & BARTLETT,

ENCANTEURS,

No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.

Avances faites sur consignations. 28 jan—1an

Tombeau à Vendre.

ON vendra, à l'amiable, un TOMBEAU situé dans le vieux cimetière St Louis, coin Basin et Conti blanc, à six pieds de largeur neuf de profondeur et de longueur, il est à trois caveaux, et avec du terrain derrière. S'adresser à Louis Caretta, Passage de la Bourse No 127, entre Conti et St Louis. 21 jan—1f

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE

HAY & MEHLE,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tanner.

Rue du Commerce, 62 (44)

15janv—3m Nile-Orléans.

LE CAUCASIEN.

MR. AUGUSTE MANNESSIER s'étant associé Mr. GIUSEPPE BOTTERO, reprendra ses affaires à son ancien local, No 13 de la rue Dryades, sous la raison Mannessier & Bottero.

Le nouvel établissement portera le nom de

Le Caucasien

et les propriétaires ne négligeront rien pour s'en rendre digne.

A. MANNESSIER, — G. BOTTERO.

N. B.—Les ordres pour dîners, soupers, &c., sont remplis dans un bref délai. Les connaisseurs sont spécialement invités à examiner nos marques de Bordeaux, Bourgogne et Champagne. 10janv—1ms

L. CRESSON,

PEINTRE,

163 et 165 rue Bourbon, près l'Opéra,

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, ainsi PARTICULES DE PIÉTÉ: imagerie, chapelets, gravures, tableaux, &c., &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des RECRÉPISSEMENTS, des travaux de peinture, dorure, &c., &c. 9 nov—1an

---

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine 1er point avant et arrière 2d pont arrière de la Nile-Orléans Saint Nazaire $150 ccor

Passage dans une cabine 2d pont avant.... 125

Passage d'entrepont.......... 100

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas. Les enfants de 3 à 8 paient quart de place. Les enfants de 8 à 12 paient demi-place. Au-dessus plaçé entière.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés sur le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 0/0 sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle du matelot.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez

VICTOR PERRILLIAT, agent,

10janv—1an 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord

PEREIRE, capitaine	Duchêne...	Samedi 24 janv.
VILLE-DE-PARIS, "	Surmont...	Samedi 8 fév.
ST-LAURENT, "	Bocande...	Samedi 22 fév.
EUROPE, "	Lemarié...	Samedi 7 mars

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent en papier,

POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $150. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,

Première cabine, $155. | Seconde cabine, $89.

Les bagages seront marqués pour Paris. Soins médicaux gratuits.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

8nov—12j V. PERRILLIAT. 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Départ du Pier No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or:

New York à Liverpool,	$110.	Aller et retour,	$175.
New York à Londres,	$115	Aller et retour,	$185.
New York à Paris,	$125	Aller et retour,	$200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & McKEEVER,

9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

Hambourg et la Nouvelle-Orléans.

Compagnie de Paquebots Hambourgo-Américains.

Steamers entre Hambourg, la Nile-Orléans et New York, par la voie de Southampton.

Bavaria, 2400 tonneaux.....Capitaine J. Meier,
Teutonia, 2400 tonneaux.....Capitaine Bardua,
Allemania, 3000 tonneaux.....Capitaine E. Meier,
Borussia, 2100 tonneaux.....Capitaine N. C. Franzen
Cimbria, 3000 ton. neuf.....Capitaine N. Trautmann
Germania, 3000 tonneaux.....Capitaine Schwensen,
Hammonia, 3000 ton. neuf.....Capitaine H. Ehlers,
Saxonia, 2500 tonneaux.....Capitaine P. H. Haack,
Holsatia, 3000 tonneaux.....En voie de construction.

Jour de départ de la Ligne de la Nile-Orléans:

D- Hambourg.	De Southampton.	Nile-Orléans.
Bavaria....1er oct.	4 oct.	15 nov.
Teutonia....1er nov.	4 nov.	15 déc.

Les steamers qui suivront seront nommés plus tard.

Prix du passage (payables en or):

De la Nile-Orléans.......... } 1res cabines: $150.00
De Hambourg ou du Hâvre...} 2e chambre: 112 50
Entrepont, de la Nile-Orléans à Hambourg: 45.00
do de Hambourg à la Nile-Orléans: 45.00

Certificats de passage de Hambourg à la Nile-Orléans. Frêt de Hambourg à la Nile-Orléans—3 livres sterling et 15 pour cent de prime par tonneau.

Les steamers de la ligne de New-York partent tous les samedis. Pour les détails s'adresser à WILLIAMS, RUPERTI & CO.

Agents généraux, rue Carondelet, No 63.

MAURY & CO. Agents pour le passage, rue de la Commune, No 181, Nile-Orléans

C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux pour les passagers, 6, Barclay street, New-York

29 sept—

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL.........CORTES,
GEO. WASHINGTON.........GEN. MEADE,
GEN. GRANT.........SHERMAN.

Le steamer

GEN. MEADE,

A. W. Sampson, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Le SAMEDI, 1er février, à 5 heures P. M.,

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

4 mai—1a Rue Carondelet, No 41.

Bateau régulier du Bayou De Glaize.

Le WM BUTLER, capitaine G Glasscock part tous les mardis, à 5 heures de l'après midi, pour Simmsport, Jonction, Evergreen, et tous les débarcadères du Bayou De Glaize et de la Rivière Atchafalaya.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

J. F. CARLIN, agent,

25janv— No 4 rue St Louis

L'IBERVILLE, paquebot semi-hebdomadaire, commandant Emile F. Gross, partira de la Nouvelle-Orléans pour Bayou Sara, les Lundis, à 5 heures du soir, les Vendredis, à 10 heures du matin. Il partira de Bayou Sara les Mardis et les Samedis soir. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou au No 40 de la rue du Canal. 17 janv—1 m

Paquebot régulier de la Nile-Orléans, de la côte et de Lafourche—Départ les Mercredis, à 10 heures du matin, et les Samedis, à 5 heures du soir—Pour Donaldsonville, Paincourtville, Napoléonville, Thibodeauxville, Lockport et tous les ports intermédiaires. Le bateau à vapeur BEN McCULLOH, capitaine L. Parrelton, commis J. D. Saucier et P. A. Charlet, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord. 16janv—1m

Paquebot indépendant de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Lafourche — Pour Lockport, Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires.—Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Max Blanchard, commis L. Riss et O. Landry, part de la Nile-Orléans tous les Lundis, à 5 heures de l'après-midi, et tous les Vendredis, à 10 heures du matin. Il revient les Dimanches et les Mercredis, et descend la côte pendant ... Le frêt embarqué pour le haut du Bayou et payé par les expéditeurs, à la Nile-Orléans, il sera fait une réduction de 10 cents sur les comptes.

15janv—1m

POUR LA COTE ET LAFOURCHE—Le bateau à vapeur, NEW ERA, capitaine A. Dugas, commis, E. Burk, part de la Nouvelle-Orléans, le MARDI, à 10 h, A. M., et le VENDREDI à 5 heures de l'après midi. Il sera dorénavant paquebot indépendant.—P. S. Le frêt embarqué à la Nouvelle-Orléans doit être payé par les expéditeurs et il leur sera accordé une réduction de cinq pour cent. Toutes les réclamations doivent être faites dans les dix jours qui suivront la livraison du frêt.—N. B. Le New Era ne payera aucun compte sans l'ordre du capitaine, du commis ou de l'agent.

J. FENIMORE, Agent,

11 janv—2m Rue Tchoupitoulas, No. 2.

BATEAU RÉGULIER DU MERCREDI SOIR. Le bateau à vapeur Annie Wagley, pour les Opelousas, Washington, Fort Barré et tous les débarcadères de la côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bon bateau à vapeur Annie Wagley, capitaine Gus. E. Loualller, commis M. Kennedy, partira de la Nile-Orléans, ainsi qu'il est dit ci-dessus tous les mercredis, à cinq heures du soir et, de Washington, tous les dimanches matins à 10 heures.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord; à Block Bros. 181 de la rue de la Commune, N O; à O. Hinckley & Son, à Washington, Lne. 14 janv—1m

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis. Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nile-Orléans.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.

Pour Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

ROBERT E. LEE,

Capitaine Wm. S. Richardson.

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les JEUDIS, à 5 h P. Caire, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.

Paquebot régulier de la malle des Etats Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN,

Capitaine J. M. White.

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Caire, Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.

P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchi, Deer Creek, Sunflower, et prendront du frêt, avec le privilège de rembarquement.

Pour frêt ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à

P. S.—Des chars extra seront ajoutés aux trains partant de Memphis et de Cairo, pour la commodité des voyageurs arrivant par les dits bateaux.

GEO. D. RITE, rue Tchoupitoulas, No 17,

A. BRITTON & CO. rue Front, No 7,

16fév—1 an

PAQUEBOT REGULIER DE LA NILE-ORLEANS, DE LA COTE ET DE LAFOURCHE.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine J. F. Aucoin, commis, T. Devaux, part de la Nile-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures du soir et les SAMEDIS, à 10 heures du matin. Il est de retour les LUNDIS et les JEUDIS, pendant le jour. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord.

Ce bateau est indépendant et n'appartient à aucune société. 11 janv—1m

Paquebot indépendant du Bayou Lafourche POUR BAYOU LAFOURCHE, DONALDSONVILLE, et tous les débarcadères intermédiaires. Le splendide steamer bateau de passagers J M SHARP, ayant été complètement réparé et offrant de magnifiques accommodations, pour le frêt et les passagers, partira régulièrement les LUNDIS à 5 heures de l'après-midi. Il sera de retour les MERCREDIS et repartira les VENDREDIS, 10 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord.

M. BLANCHARD, Capitaine,

1er janv B. De Pass et O. Landry, Commis.

PAQUEBOTS DU

BAYOU SARA,

DE LA COTE

Et de

LAFOURCHE.

NINA SIMMS..........Capitaine W. Greathouse.
Le Vendredi..........à 10 heures du matin.
Le Lundi..........à 5 heures du soir.
LAFOURCHE..........Capitaine Barance.
Le Mercredi..........à 5 heures du soir.
Le Dimanche..........à heures du matin

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou au bureau, No 118 de la rue de la Commune, à

21 janv—1m A. C. GODDIN.

Paquebot de Lafourche et de la Côte.

LIGNE INDÉPENDANTE.

Départ, tous les LUNDIS et JEUDIS, à CINQ heures du soir—Pour Bayou Lafourche et tous les débarcadères intermédiaires de la Côte.—Le paquebot VICTORY, capitaine Joe Dalferes commis R. A. Dart et John Dalferes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il descendra la côte tous les DIMANCHES et MERCREDIS, de bonne heure. Pour prendre du frêt pour Terrebonne et trouvera des chars à Lockport. 19 janv—1m

Paquebot indépendant de la Nile Orléans, de la Côte et de Lafourche.

L'excellent bateau à vapeur HETTY GILMORE, d'un faible tirant d'eau, capitaine W. H. King, commis J. A. Purcell, part pour Donaldsonville tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord.

Le Hetty Gilmore est indépendant et n'appartient à aucune société quelconque. 19 janv—1m

HARENGS DE HOLLANDE,

Reçus directement par le navire ISLAND HOME.

SAVON DE A. BILLAUD.

ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.

A vendre par S. HESSE,

jan—3 m No 3 rue Tchoupitoulas.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun. NILE-ORLEANS, 13 janvier 1868.

DOUZIÈME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir:

Sur les risques d'incendie	$186,471 83	
Sur les risques de mer	85,930 94	
Sur les risques de rivières	85,402 24	
		$317,804 71
Plus, les risques non expirés pour 1866		66,885 00
		$384,689 71
En moins, les risques non expirés pour 1867	$ 60,418 00	
Primes remboursées pour 1867	2,596 04	
		$ 63 014 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867		$321,675 67
Pertes payées dans la même période,		
Sur les risques d'incendie	$32,051 12	
Sur les risques de mer	39,641 76	
Sur les risques de rivières	35,022 94	
		$106,715 82
Plus, réassurances	$ 2,507 75	
Escompte de primes	48,466 67	
		50,974 62
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins		71,610 31
Réserve pour paiement d'intérêt sur scrips dûs en 1863 y compris les balances		55,215 10
		$284,515 85
Bénéfice net		$ 37,161 82

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Deux cent neuf bons consolidés de la ville, évalués à $80 c	$167,200 00
Cent vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et du Nord, à 70 c	86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 c	71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c	17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c	2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer de Mexique, évalués à 50 c	3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c	4 500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz etc	163,455 00
Prêts sur garantie	25,000 00
Prêts sur hypothèque	53 000 00
Effets à recevoir	11,396 38
Primes dues et en voie de la perception	47,183 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	12,460 00
Monnaie n'ayant pas cours	4,000 00
Coupons de la ville, dûs et non recouvrés	18 800 00
En caisse	84,874 41
	$767 768 81

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

Thos. Anderson, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé par devant moi, ce 23 janvier 1868.

PARIS CHILDRESS,

Deuxième Juge-de-Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, six pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Ils ont, en outre déclaré un dividende—scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,

JOHN G. GAINES, Vice-Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines,	E. J. Hart
Henry Renshaw,	Jno. C. Ricks.
H. T Lonsdale,	J. H. Stauffer,
B. Biscoe,	J. B. Bres.
J. C. Barelli,	Thos. Sloo,
Theo. A. James.	25 janv—1 an

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nile-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1867:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867, y compris les risques non expirés de 1866		$321,590 00
Primes sur les risques de mer	$ 42,002 34	
Primes sur les risques de rivières	107,250 23	
Primes sur les risques d'incendies	172,337 43	
		$321,590 00
En moins: primes remboursées	1,599 90	
En moins; primes sur risques non expirés en 1867	39,851 00	
		41,450
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867		$280,139
Pertes payées dans la même période:		
Sur les risques de mer	25,960 74	
Sur les risques de rivières	109 826 94	
Sur les risques d'incendies	30 297 46	
	166,085 14	
Réassurances	12,947 33	
Dépenses, taxes, intérêt de scrips, etc., moins escompte et intérêt	38,708 31	
		$217,740 78
Restant		62,398 3
Vingt-cinq pour cent et quinze pour cent remboursés au lieu de scrip		57,391 22
Réserve pour pertes non payées		5,007 10

L'actif de la Compagnie est comme suit:

347 bons de la ville de la Nile Orléans, de $1,000 chaque		347,000 00
35 bons de l'Etat de la Louisiane, de $1,000 chaque		35,000 00
36 bons de l'Etat de la Louisiane, de $500 chaque		18,000 00
68 bons de la Cie. de l'Hôtel St-Charles, de $1,000 chaque		68,000 00
80 bons 5-20 des E. U., de $500		40,000 00
5 actions de la Cie. du Dry Dock Vallette de $1,000		5,000 00
800 actions de la Banque de la Nile-Orléans, de $50 chacune évaluées à $30	24,000 00	
650 actions de la Banque de l'Union de la Nile-Orléans, de $75 chacune, évaluées à $50 chaque	32,500 00	
845 actions de la Banque du Canal, de $50 chacune, évaluées à $50	42,250 00	
500 actions de la Banque Mechanics' and Traders, de $50, évaluées à $50 chaq.	25,000 00	
125 actions de la Banque Crescent City, de $50 chaque, évaluées à $15 chacune	1,875 00	
100 actions de la Banque des Marchands, de $50 chaque évaluées à $15 chacune	1,500 00	
		$127,125 00
En caisse		51,693 50
Propriété foncière au No. 73 de la rue du Camp		50,000 00
Prêts garantis		62,415 00
Effets à recevoir	12,715 59	
En moins: mauvais et douteux	6,514 14	
		6,201 45
Comptes non encore payés et en voie de perception	70,056 62	
En moins: mauvais et douteux	10,211 65	
		59,844 97
Scrips d'autres Compagnies d'assurance		8,444 00
Total de l'actif		$878,724 02

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

ALFRED MOULTON, président,

A. W. HUNTER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 14 janvier 1868.

PARIS CHILDRESS,

Deuxième juge de paix.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent comptant sur tous les certificats de scrip non encore payés aux porteurs légaux desdits certificats, à partir du deuxième MARDI de février prochain et il est de plus:

Résolu qu'en vue de la dépréciation de l'actif de la Compagnie, les émissions de scrips de 1858, 1859, 1860 et 1861 sont par les présentes appelées (conformément à la Charte) pour les réductions des vingt-cinq pour cent sur chaque émission; que lesdits scrips seront livrés pour la réduction sur le paiement de l'intérêt annuel, ainsi qu'il est déclaré par une résolution de cette direction adoptée aujourd'hui.

ALFRED MOULTON, président,

Wm M. PERKINS, vice-président,

A. W. HUNTER, secrétaire.

—DIRECTEUR—

E. K. Converse,	B. P. Ethell,
Robert Hare,	Jos. N. Isenhour,
Jos. Hoy,	J. H. Ludwigsen,
Alfred Moulton,	A. H. May,
J. M. Allen,	Jno. T. Moore,
Jno. C. Rogers,	W. M. Perkins.

17 janv—1m

Tapis aux prix coûtants.

ELKIN & Co.,

No 3.........Rue Carondelet.........No 3.

LA saison étant avancée, ils offrent tout leur stock de TAPIS VELOURS ANGLAIS, TAPIS DE BRUXELLES, TAPIS A 3 PLIS ET INGRAIN,

Aux prix coûtants. 28 déc—1ms

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & CO.,

Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.

NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.

RIDEAUX—Dentelles, Reps. tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, à raies, &c.

CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 29 sept

BUSH & GOODE, Avocats,

LOUIS BUSH, associé résident, bureau, rue du Camp, No 92, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle-Orléans. Ils exerceront leur profession à la Nouvelle-Orléans, dans les paroisses Ascension, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, St-Martin et plaident à la Cour Suprême. Les personnes de la Nile-Orléans qui ont des réclamations dans les susdites paroisses n'ont qu'à s'adresser directement au No 92 de la rue du Camp. 9 janv—3m

Dissolution de Société.

LA Société qui existait entre les soussignés, sous la raison BUTLER, TERRY & CO., est dissoute aujourd'hui, par limitation et par consentement mutuel. Les affaires non terminées seront réglées par F. J. Butler et Thos. L. Terry, qui signeront en liquidation.

W J. BUTLER.
THOS. L. TERRY,
ADAM GIFFEN,
E. M. RICHESON.

Nile-Orléans, 31 décembre 1867. 1er janv—1m

R. C. BARROW,

AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES

—ET—

Agence Générale. Bureau,

15..........Rue Carondelet..........15

SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne. Il se charge en outre du recouvrement de loyers, &c. 23 janv—3m

MOULOR & DUMESTRE,

IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,

13.......Rue de Chartres.......13.

Anciennement même rue No108.] 28sept—6m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867:		
Sur les risques d'incendie	$319,916 16	
Sur les risques de mer	68 499 44	
Sur les risques des rivières	22,799 81	
Total des primes		$411,205 41
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1867	$115,862 00	
Primes remboursées	4,115 41	
		119,977 41
Montant net des primes		$291,528 00
Pertes: Sur les risques d'incendie	$50,760 67	
Sur les risques de mer	61,688 16	
Sur les risques des rivières	19,039 44	
	$140 4?8 22	
Taxes	11,566 88	
Ré-assurances	5,274 31	
Dépenses, moins le comp- d'intérêt	10,180 28	
Intérêts sur scrips	24 558 60	
		$194,078 84
Bénéfices		$97,449 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir pour primes	$8,734 81	
Billets garantis et billets hypothécaires	219,307 00	
Dû pour primes en voie de perception	59,323 91	
Actions de la Compagnie du Gaz de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bons de la ville	143,343 44	
Scrips des différentes Compagnies d'Assurances	99 156 00	
En caisse	83 777 88	
	653,623 04	
Moins: Dépréciation des sus-dits	92 850 39	
Montant net		$560,772 65
Moins: Intérêts de scrips, non réclamés	7,639 76	
Intérêts payables sur scrips non encore payés	26,568 00	
		34,207 76
		$526,564 89

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie. J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi ce 11 janvier 1868.

PAUL W. COLLENS,

Troisième Juge de Paix,

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du deuxième lundi de mars. Il a été résolu en outre de payer à partir du deuxième lundi de mars 1868, SIX pour cent sur tous les scrips non encore payés de la compagnie.

—DIRECTEURS—

George Urquhart,	Chs. Lafitte,
A. Rochereau,	J. M. Lapeyre,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
T. B. Bouchard,	John Gauche,
Wm. Stevens,	W. T. Williams,
J. A. White,	J. Tuyes.

Bureau, rue du Canal, No 111.

12 janv—1m—tlj—1 an

INSTITUTIONS

Institut St. Charles.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES,

104 & 106—RUE BOURBON—104 & 106.

LE cours suivi dans cette Institution embrasse toutes les branches nécessaires à l'éducation la plus complète en anglais et en français. La religion et la morale, sous la direction de M. Chalon, curé de la Cathédrale, y sont surtout l'objet de soins tout particuliers.

Pour plus amples informations, voir le prospectus qu'on peut se procurer à l'Institut. 1er nov—3m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,

SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, et l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les maisons de commerce. Catalogues envoyés à qui le désire

8 nov— RUFUS DOLBEAR Président

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LE cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent assidûment leurs soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français —Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne 26 oct—MVD

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ,

Pharmacien de l'Université de Paris

22 août Coin Conti et Bourgogne

MALADIES DES YEUX.

LE DR HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—6m—tlj

LE DOCTEUR M. ESCOUBAS vient d'ouvrir une pharmacie, encoignure St-Philippe et Roman. Elle sera dirigée par M. Paul Baker, pharmacien, qui parle français, allemand, anglais, espagnol et italien. Les prescriptions seront remplies consciencieusement et à des prix modérés. Assortiment de médicaments patentés français et américains. Parfumeries fines et articles de la toilette.—Le docteur M. Escoubas est pharmacien de la Société Française; il remplira avec plaisir les prescriptions que messieurs les sociétaires voudront bien lui confier.—Consultations gratuites de midi à deux heures. 14 janv—1m

TRAITEMENT SPÉCIAL ET GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES — Le Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose Maladies de Foie et des voies urinaires.—La guérison de la Surdité, si chronique qu'elle soit, est garantie en 20 jours.—Cabinet de consultation, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76 14 janv—1an

Docteur A. Landry

De la Faculté de Médecine de Paris. No 60, rue du Maine, encoignure Royale. TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

Consultations de 1 à 5 heures.

12nov—3m

Le Docteur L. DUPERRON, dentiste, rue Bienville No 66, encoignure Royale, peut être consulté pour toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche, tous les jours depuis 8 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Une attention spéciale est donnée aux pièces artificielles en gutta percha dont l'usage est devenu si général tant à cause de sa propreté et de la commodité que de la modicité des prix. Extraction des dents sans douleur et sans danger par l'anesthésie générale ou locale. Prix modéré. 31 déc—1an

Le Dr. F. H. Knapp,

Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 137 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nile-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 1nov 6m

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24mars—1 an

PLUS DE MAUX DE DENTS

E. KABANSE,

Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. a. m. à 5 h. p. m. 17 mai

Ancienne pharmacie d'Estouville, encoignure Marais et Pramenade Carondelet—Médicaments choisis, prescriptions remplies consciencieusement et à prix modérés. Assortiment de médicaments patentés français, anglais, allemands et américains. Parfumerie. Traitement de maladies secrètes et chroniques de deux sexes.

Consultations en anglais, en allemand, en français, en italien, en espagnol et en slave.

28nov—1an

Changement de Domicile.

LE Docteur ORIARD a transféré sa résidence rue de l'Esplanade, No 128, entre Bourgogne et Rampart. 8jan—1m

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ à la Nouvelle-Orléans d'après la recette d'un médecin pratiquant du sud, d'une science reconnue, composé de la meilleure ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU choisie spécialement à cet effet.

Les PROPRIETAIRES offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en f,t, son, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULAN AGRÉABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHEE CHRONIQUE, de la FIEVRE INTERMITTENTE, de la FIEVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant de FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M. PERI & Co., seuls propriétaires et fabricants. NILE-ORLEANS (Le), 124, rue de Chartres.

Geo. L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 59, [Agents pour la vente en gros].

A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MAGASINS 26 mars—1 an

$100 de récompense.

Volé dans la nuit du 25 au 26 décembre, sur l'habitation du soussigné, deux beaux et forts mulets mâles avec leurs brides.

L'un entièrement noir, gros et robuste, avec une cicatrice en dehors et à travers du jarret droit.

L'autre noir aussi, museau brun orange, élégant, et ayant l'apparence d'un cheval, castré d'un seul côté, avec une cicatrice sur l'épaule à la naissance du garrot.

Une récompense de 25 piastres pour chaque mulet sera donnée à celui qui les ramènera sur l'habitation ou à l'écurie de M. R. Lorio, à Alger, et cinquante piastres de plus à celui qui procurera la conviction du voleurs.

AD. RINCK,

27 déc Paroisse d'Orléans, rive droite.

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISON de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez B. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 13 nov 1an

GIVEN, BROWN & CO,

R. F. GIVEN,	D. A. GIVEN,
W. G. BROWN,	R. K. DUNKERSON.

Successeurs de GIVEN, WATTS & CO.,

FACTEURS DE COTON

ET

COMMISSIONNAIRES,

Rue de la Commune, No 166, Nile-Orléan

23juil et—6 m

A. CASSARD,

BUREAU DE CHANGE,

20..........Rue St-Charles..........20

entre Canal et Commune.

ACHETE et vend l'or, l'argent, les billets de ville, les billets d'Etat, les sécurités du gouvernement et tous les billets n'ayant pas cours. 5 janv—1m

---

VENTES JUDICIAIRES.

JOSEPH WESTERMIER vs JOSEPH STIFT. TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 20,975—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-sept de janvier 1868, à 10½ heures A. M., à mon entrepôt No 23 rue Jefferson, 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un coffre-fort et l'installation d'une bijouterie située au No 194 rue du Canal.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

15 janv—15,18,22,24,26

THEOPHILE COMMAGERE, agent de X. Lambert, vs. WILLIAM AYRES.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,071—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et du consentement des parties y intéressées, je procéderai le lundi vingt-sept de janvier 1868 à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Toutes les machines, hangards, bois de construction, meubles et effets qui se trouvent sur les lieux, situés Nos 170 et 172 rue du Camp, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY.

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

15 janv5—15 18,21,23,26

J. Hernandez vs. C. O. F. Flechier et la Dame Anne Taylor in solido.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,304—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MERCREDI vingt-neuf de janvier 1868, à 4 heures et demie P M., sur les lieux ci après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Les meubles et effets qui se trouvent dans la maison occupée par le défendeur et située à l'angle des rues St-Philippe et Claiborne dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17 janv—21,23,26,29

VENTES DE CONSTABLE.

Jos Muller contre W. Lemle.

COUR du Sixième Juge de Paix de la Nouvelle-Orléans—Nos 1106, 1107 et 1112—En vertu de trois writs de fieri facias qui m'a adressé l'honorable Sixième Juge de Paix de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, au bureau du Constable, No 524 de la rue du Camp, entre les rues St-André et Ste-Marie, le LUNDI, 27 janvier 1868 à 4 heures de l'après midi—les meubles saisis dans le susdit procès—d'après l'inventaire.

Conditions—comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats Unis. DAN WILSON,

17 janv—21,26 Constable

Mary Van Coe contre John Robinson—No 402

COUR du Sixième Juge-de-Paix — Nile-Orléans, 13 janvier 1868. — En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Hon. Sixième Juge-de-Paix, je vendrai, sur les lieux, No 168 de la rue Franklin, le 2 février 1868 à midi—3 petites maisons situées sur le susdit terrain et qui devront être enlevées immédiatement après la vente.

DANL. WILSON,

Constable du Sixième Juge-de-Paix.

23 jan—26; fév 2

VENTE par le Constable du Troisième Juge de Paix, No 36—Jean Aurienne contre H. Goldman.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'Hon. Paul W. Collens, Troisième Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans je vendrai à l'enchère publique, le 3 février A: D. 1868, à midi, au No 21 de la rue St. Ferdinand 15 barils vides, une petite cuve, 6 petites cuves et tuyaux, 1 fourneau et installations, 1 tuyau en fer, 2 cuves, un lot de bois, un lot de tuyaux en plomb. 1 vieux fourneau, un lot d'articles divers, une petite pompe à manche en fer, une hache, une grande lanterne. Saisis dans la susdite affaire. Conditions, comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

23janv—26,3fév ARTHUR LANGE, constable.

34.... RUE DE CHARTRES....34

IMPORTATION DIRECTE.

J. BRANDNER,

MARCHAND TAILLEUR,

Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimire, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.

34 - - Rue de Chartres - - 34

24 nov—3m

Grand Sacrifice!

Grand rabais! Grande occasion!

Habillements d'hommes et d'enfants

AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT,

CHEZ

LEON GODCHAUX,

81 et 83, rue du Canal,

213, 215 et 217, Vieille-Levée.

Le soussigné offre à partir d'aujourd'hui à sa nombreuse clientèle et au public en général son IMMENSE STOCK D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et ARTICLES DE TOILETTE pour hommes et enfants, au-dessous du prix coûtant.

BILLETS DE LA VILLE AU PAIR.

VENEZ VOIR ET EXAMINER.

LEON GODCHAUX,

81 et 83, rue du Canal,

213, 215 et 217, Vieille-Levée.

7 janv—1m en face du Marché à la viande.

C. JAUBERT & Co.,

20......Rue de Chartres......20

APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse.

Ces marchandises sont bien assorties, de joli choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.

Les ordres seront remplis avec soin et promptitude. 17 déc—2m

THOS. B. BODLEY, & Co.

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de

MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAI
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, à
constamment en magasin.

Agence générale au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins mais et à farine, patentées de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co,

10déc—1an Rue Perdido, No 9.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz nous sommes à faire sous sa surveillance, toute machinerie exigée à la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c. nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine patentée à pilon à riz de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO.

11 déc—3m Au coin des rues Delord & Foucher.

Combustible à bon marché.

LE COKE livré à 60 cents le baril, par la Compagnie du Gaz de la Nile Orléans, rue de la Commune, No 53. 1er janv—1m

Bois, Charbon, Sable, &c.

J. C. KATHMAN,

(*Fabrique de Toits des Tropiques*),

Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de Chauffage,

RUE BIENVILLE, No. 221,

Coin Marais, Nile-Orléans

LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 23 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 déc—3m

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clôture une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.

ALEX. McCONNELL,

nin—1an rue Carondelet No 184.

BOIS DE CONSTRUCTION.

GEORGE MERZ,

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin. DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière 19juil—1an

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par

V. DEMORUELLE,

Coin Toulouse et Bassin.

Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.

18février—1an

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de

C F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance

FABRICANTS DE

Fusils Fins Doubles et Simples,

annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons

Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils rantis et plein conditionnés, dans les prix ordinaires.

McLEAN & OLIVIER,

20 nov—3m 80, rue du Canal.

LIQUIDATION. LIQUIDATION.

JOUETS. JOUETS. JOUETS.

ET

ARTICLES DE FANTAISIE.

PROSPER REBER,

22..........Rue de Chartres..........22

Al'honneur d'annoncer à ses clientèle et au public en général qu'il vendra tout son stock à très bas prix; se composant de—

Garnitures de toilettes, garnitures de cheminées, garnitures de lavabos, vases, statuettes, cuves à liqueurs, pendules françaises, peignes en écaille et ivoire, broches et boucles d'oreilles en jais, pipes en écume de mer, boîtes à ouvrages, pupitres, tableaux, boîtes à musique, orgues, violons, guitares, accordéons, jouets, poupées, régalias, &c. &c.

Poupées de toutes qualités, et un grand assortiment de jouets, en gros et en détail.

Les marchands de la campagne et ceux de la ville sont invités à venir examiner mon stock avant d'acheter ailleurs. PROSPER REBER,

2 nov—3m 22 Rue de Chartres entre Canal et Douane

Restaurant de l'Indépendance.

AVIS AU PUBLIC.

A partir du 1er janvier 1868, Pour $6 00 par semaine, 2 bons repas par jour—au No 243 Vieille Levée

Déjeuners à 10 heures et à midi,

Dîners à 4 heures et à 6 heures.

VIN A CHAQUE REPAS.

M. Charles Levy, propriétaire de cet établissement fera tous ses efforts pour contenter les personnes qui voudront bien prendre pension chez lui.

31 déc—1m

AUGUSTE BROUÉ

CAMPEMENT-RESTAURAT.

Le soussigné ouvrira le 2 Janvier, au No 221, rue de Chartres entre Dumaine et Saint-Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme ceux qu'il a déjà tenus. AUGUSTE BROUÉ.

1er janv—1m

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN,

propriétaire,

No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux ainsi que le vins qui est simple des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

27janv—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Marchandises sèches, Marchandises sèches.

PAR E. ROGER & CO.,

H. SAMORY, Encanteur.

MARDI 28 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan No 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

450 colis et lots de Marchandises sèches étrangères et américaines, telles que: Indiennes, cotons blanc et écru, toile d'Irlande, flanelle, doublure line, mérinos noir double, alpaca, drap, casimirs, bobinet, toile fil damassé, serviettes fil, écossais, percales, jupons Balmoral, flanelles, coutil à matelas, stripes, casinet jeans, soieries noires, popelines, chemises de dessous et caleçons, chemises devants de toile, bretelles, mouchoirs batiste, manteaux, jupes, corsets, bonneterie, marchandises de fantaisie, etc. etc., etc.

Conditions à la vente. 23 janv

PAR A. FEIBER.

Grande vente importante de marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, etc.—A l'encan.

PAR A. FEIBER.

H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu, lundi, 27 janvier, à 10½ heures, dans leur salle d'encan, au No 40 de la rue de Chartres—

Indiennes, coton blanc et coton écru, coton à draps, Denims, coutil à matelas, stripes et Hickory, Couvertures, flanelles, kerseys et jeans, Casimir, draps, satinet et tweed, Mérinos français, popelines, mousselines laine, alpacas Bonneterie, manteaux, jupons, etc.

—Egalement—

415 lots d'habillements assortis d'hommes et de jeunes gens.

Un grand choix de lingerie et chapeaux.

Conditions à la vente. 26 janv

PAR LOUIS STERN & BRO.

400 caisses bottes, souliers et brodequins.

PAR LOUIS STERN & BRO.,

M. STERN, Encanteur.

LUNDI, 27 du courant, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue du Camp, à 10 heures précises du matin, il sera vendu, sans aucune réserve quelconque—

400 caisses de Bottes Souliers et Brodequins, formant un assortiment général pour hommes, dames, demoiselles et enfants. Les acheteurs feraient bien d'assister à cette vente. 26janv

PAR O. VALETON.

Tabac! Tabac! Tabac!

Pour le compte de qui il appartiendra

Par O. VALLETON Encanteur.

MARDI, 28 janvier, à 11 heures du matin il sera vendu au No. 43, rue Tchoupitoulas.

31 caddies tabac à chiquer "Peach Blossom" endommagés par steamer Louisville & chalands.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 26 janv

PAR J. P. BOISSEAU.

Café à l'encan, le propriétaire se retirant des affaires.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur—Bureau, rue Gravier, Nos 49 et 51. Il sera vendu, lundi, 30 janvier 1868, à 10 heures et demie du matin—le contenu du café situé au coin des rues Orléans et Bourbon—Le stock comprend en partie: eaux-de-vie, whisky, genièvre, madère, porto, vin rouge, champagne, vins, vermouth, aussi absinthe, marasquin, installations, meubles, billard. Egalement, le bail de deux ans. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des E. U. 26janv

PAR THOMAS & SPEAR.

Succession de JEAN AGUT—No 30,053—Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Propriétés améliorées de grande valeur dans le Second et Troisième de cette ville

PAR THOMAS & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,

Bureau, 36, rue Bienville.

SAMEDI, le 29 février 1868, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable J. W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 janvier 1868, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o—Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Solidelle, Bagatelle et Joséphine, mesurant 26 pieds et 8 pouces de face à la rue St-Antoine, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.

2o—Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec Columbus et Claiborne, formant l'encoignure des rues Kerlerec et Derbigny, et mesurant 31 pieds, 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Derbigny, sur 100 pieds de profondeur parallèle et face à la rue Kerlerec.

3o—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Robertson et Villeré, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Philippe, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles et désigné par la lettre D sur un plan tiré par Chs. A. de Armas, architecte et ingénieur civil, en date du 23 janvier 1868.

Termes et conditions—Moitié comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège des vendeurs sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées par l'acquéreur et la police d'assurance transférée à l'exécuteur testamentaire, comme sécurité collatérale des dits billets, et en cas de poursuites, tous les frais y compris 5 0/0 pour les honoraires d'avocat seront à la charge de l'acquéreur, aussi bien que les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, de même que les actes et les taxes de l'année courante 1868.

Actes de vente pardevant O. de Armas, notaire public, ainsi que les timbres du gouvernement des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur. 26 janv—fév 11,18,25,29

Magnifique propriété donnant un excellent revenu, connue sous le nom de "Young America Coffee House," encoignure Bienville et Bassin.

PAR THOMAS & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.

Salle de vente, 36, rue Bienville.

SAMEDI, 1er février 1868 à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Bassin, Conti et Franklin Le dit lot forme l'angle des rues Bienville et Bassin et mesure 32 pieds de face sur la rue Bassin par 94 pieds, 6 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles sur la rue Bienville.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à étage, très solide et occupée actuellement par un café, bien connu sous le nom de "Young America Coffee House."

Termes et conditions.—L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet à ordre, daté du 20 juin 1866 pour la somme de $3,500 avec intérêt au taux de 8 pour cent par an. Pour la balance une moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque et privilège de vendeur. Les bâtisses devront être assurées pour un montant égal à celui des billets ... que le paiement ... la somme de ... et au jour de leur échéance.

Les taxes de l'année 1867, payables en 1868, seront à la charge de l'acquéreur.

Acte de vente, y compris les timbres, pardevant A Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

P. S. La propriété sus-décrite est sujette à un bail daté à dater du 1er avril 1868 et louée actuellement à raison de $75 par mois payable le 1er avril 1868 et à partir du 1er avril 1868 le prix du loyer sera de $100 par mois garanti par bonne hypothèque assurant le prompt paiement du loyer. 26 janv—

AVIS JUDICIAIRES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE, Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Je certifie, par les présentes, que, le 9 janvier 1868, jugement a été rendu, dans les termes et les chiffres suivants, dans le procès No 19,999—Claire Emilie Rousseau contre H. V. Gardiel, son mari. Il est ordonné, adjugé et décrété que la demanderesse ait jugement contre le défendeur, déclarant la séparation de biens entre Claire Emilie Rousseau, femme de H V Gardiel, et contre le défendeur, son mari, ... que la communauté de biens ... demanderesse ... dans la somme ... les biens d'emploi ... contre ... privilège ... à payer tous les frais de ce procès.

Jugement rendu le 9 janvier 1868.

Signé le 14 janvier 1868.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nile-Orléans, ce 17 janvier de l'an mil huit cent soixante-huit.

J. P. DICK,

26 jan—26—fév 2,9,16 23 Député-Greffier.

Succession de Jacob Charles Hotz et son épouse Ann Hotz.—No 29,849.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Henri P Cahard, tuteur de l'Hôpital des enfants, ... ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,

26 janv—2—30—4 fév Greffier.

Succession de Ignacio Zambra—No 17,684.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,

26 janv—26,30—5fév Greffier.

Succession de RICHARD T. JONES—No 30,186.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Henri Gillum a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Richard T. Jones, décédé intestat. — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,

17janv—17,21,26 Greffier.

Succession de MARTHA C. CUMMINGS—No 30,194.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que Arthur Gastinel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feue Martha C. Cummings, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,

17janv—17,21,26 Greffier.

Succession de F. M. MARION—No 29,974.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Gilbert Raymond, exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,

17jan—17,21,26 Greffier.

Succession de Mme Levy Jonas Rosenthal No 30,213.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mr. Levy Jonas Rosenthal, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Mme Levy Jonas Rosenthal, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la Cour, P. R O'RORKE,

23janv—27,31 Greffier.

Succession de MARIA HUGHES, veuve de Robert Norris—No 29,857.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Joseph F. Corbett, administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,

18janv—18,22,27 Greffier.

Succession de A. DESPOMMIER—No 30,197.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Justine Roux a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu A. Despommier, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,

18 janv—18,22,27 Greffier.

Succession de J. M. D. Prosper No 27,075.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Sébastien Lehrman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu J. M. D. Prosper, décédé intestat. — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,

25janv 29—2fév Greffier.

Succession de Daniel Meyer—No 29,656.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre Galaty, curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et le dit Pierre Galaty déchargé de ses fonctions et de toutes responsabilité.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,

25janv—29—2 fév Greffier.

Succession de Auguste Nienau—No 29,625.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,

24janv—28, 1er fév Greffier.

Succession de James Garry—No 29,207.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que Bridget Moore a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu James Garry, décédé intestat: — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,

21 janv—24,29 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches, lingerie et marchandises assorties.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

ALEX. LEVY, Encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 36.

LUNDI, 27 janvier, à 10 heures du matin il sera vendu—

400 pièces cotons blancs, marques assorties,
500 do cotons écrus, Tapisseries,
200 do cotonnades françaises,
200 do indiennes Pacific, Sprague et Dunnel,
250 do ind ennes françaises, do, Indiennes à meubles.
250 do linons et jaconets, crèpes blancs,
200 do mousselines brochées et Jacquard,
200 do toiles fines d'Irlande,
200 do cotons rayés et fantaisie,
200 do flanelles rouges, flanelles blanches.

Satinets, Meltons, doeskins, draps, jeans, Tweeds, plaids laine, Robroys, alpacas, Mérinos, mousselines laine, bombasines, kerseys, Linseys, manteaux, jupons balmoral, Coutils à matelas, denims, stripes, barèges à voiles, Lavoirs, couvertures, Bonneterie, gilets, Echarpes, bonneterie, corsets, bretelles, Chemises toile, chemises coton, Chemises de dessus en casimir et en laine, chemises de peau en mérinos et en flanelle, caleçons, chemises de femmes, cravates, &c., &c.

— Egalement —

30 tierçons des célèbres jambons de Hunt, passés au sucre.

— Et à 1 heure —

40 pièces jeans laine, } avariés.
19 malles. }

Conditions à la vente. 26 janv

Vente par les Gardiens du port.

2 caisses Cotonnades—pour le compte de qui il appartiendra.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

ALEXANDER LEVY, encanteur.

IL sera vendu, lundi, 27 du courant, à midi, dans notre salle d'encan, au No 36 de la rue de Chartres, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port—

G. B., dans un carreau, No 108 } Deux caisses,
No 111 }

contenant chacune 20 pièces de cotonnades, avariées sur la barque Regina, capitaine Tobin, lors de sa dernière traversée de Liverpool à la Nile-Orléans.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 janv

Vente continuée le MARDI, JEUDI et SAMEDI.

Succession de G. J. LEWIS.

pour opérer un partage.

Les billets de la ville pris au pair.

Grande vente importante, à l'encan

DU FONDS DU MAGASIN No 174 DE LA RUE CANAL,

Comprenant un des plus grands et des meilleurs stocks de:

Porcelaine; verrerie et faïence; jolis services en porcelaine française ornés et unis; services à café et à dîner; ornements de toilette; jolie verrerie rare de Bohême; argenterie plaquée, anglaise et américaine, des meilleures manufactures; coutellerie de Rodgers Russell et autres marques célèbres; vases français et de Dresde et d'Allemagne; unique article à eau de Cologne; verreries, françaises, anglaises et américaines: statuettes en marbre de Paris et Magnolia; articles Japon et terre cuite; magnifiques plateaux en papier maché; paniers à fruits et porte-cartes en porcelaine, et poignées

Magnifiques pots à glace, en plaqué; Services à thé et à café, en plaqué; Paniers à pain, paniers de provision et "Shopping"; Devants de cheminée et paillassons en velours, importés;

Réfrigérants et filtres qui ont obtenu des prix; Poêles de toute espèce, y compris le célèbre Cotton Plant.

Lampes à huile de charbon—les derniers perfectionnements;

Belles pendules françaises et américaines,

Glaces françaises et américaines, de toutes grandeurs.

Un grand stock d'articles trop nombreux pour être mentionnés et convenables pour CADEAUX de NOEL et de NOUVEL AN.

MM. HOFFMAN, MARKS & CO.,

S. S. ZELNICKER, encanteur,

Bureau, rue de Chartres, No. 36,

IL sera vendu, le jeudi 19 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 174 rue du Canal, entre celles Baronne et Philippa, par ordre et conformément à un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 29,807, en date du 3 décembre 1867, pour compte et pour liquider la succession de G. L. Lewis, décédé, tout le stock d'affaires du dit magasin.

Tout le stock a été choisi, par le propriétaire, sur les meilleurs marchés du monde, et comme il était destiné à une maison de détail de premier ordre, on le trouvera supérieur à tout ce qui a été offert jusqu'ici à l'encan.

Les installations et le bail du magasin sont à vendre. Les meubles seront vendus au No 106 de la rue des Magasins.

Conditions:

Au-dessous de $500, comptant; au-dessus de $500 trente jours;

Au-dessus de $1000, 60 jours; au-dessus de $2000, 4 mois;

Au-dessus de $3000, 6 mois; au-dessus de $5000, 12 mois.

Les billets devront être endossés à la satisfaction du vendeur.

HOFFMAN, MARKS & CO.,

8 déc S. S. ZELNICKER, Encanteur.

PAR CHS. T. NASH.

Vente péremptoire pour opérer un partage.

PAR CHS. T. NASH, Encanteur.

Bureau au Masonic Hall, Avenue Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

MARDI, 28 du courant, à 4 heures de l'après-midi, sur les lieux, au No 444 de la rue Nile-Levée, positivement et sans réserve, pour opérer un partage—

Toute la machinerie d'un moulin à égrener le coton; appareil réduit—en bon état.

1 Réducteur de coton,
1 Machine Eagle 70 à scie,
1 Presse,
1 Bouilloire droite,
1 Machine à vapeur de la force de huit chevaux,
Flèches, bandes, &c., &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 26 janv

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de

BERNARD TURPIN.

Vente pour cause de liquidation de la maison BRULATOUR & Co.

PAR EUG. TOURNE, encanteur,

MARDI 4 février 1868 à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs MM. Brulatour & Co., No 12 rue Conti, les marques bien connues

d'Eaux-de vie françaises

PINET CASTILLON & Co.
J DENIS et MOUNIE & Co } Cognac.
OTARD DUPUY & CO
UNITED PROP. COMPY } La Rochelle.
Vins en caisses
W. H. WUSTENBERG } Bordeaux.
BOUVET & Co

Pale & Strong Ale, Porter Wm. YOUNGER & Co. Edinburgh.

Scotch & Irish Whisky, Old Tom, Champagne, conserves, prunes, sardines etc.

Les catalogues avec conditions et détails seront prêts trois jours avant la vente.

24janv—24,25,26,30,31—1er, 2,4, fév

Propriété rue des Remparts, par ordre du propriétaire absent.

PAR EUGENE TOURNE, encanteur,

SAMEDI, 1er février 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, la propriété ci-après décrite—

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Pierre Bourgogne et Toulouse. Ledit lot mesure 21 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 2 lignes, mesure américaine.

Ensemble, une maison en briques à étage, ayant 2 salons au rez-de-chaussée, corridor, 2 chambres au premier étage, balcon, l'eau sur cour, water closet, cuisines en briques à étage, avec les chambres de domestique, etc. La maison porte le No 142.

Conditions—Un tiers comptant: la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à l'échéance. Les bâtisses devront être assurées par l'acquéreur et la police transférée au vendeur jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente, pardevant S. Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis. 23 janv

VONZINKEN & O'CONNOR.

Succession de Bernard Connelly.

Deuxième Cour de District de la Nile Orléans, Dossier No 29,750.

Terrains de prix et améliorés dans le Premier District, près du dépôt du Chemin de Fer des rues Canal et Claiborne—Vente à l'encan.

PAR VON ZINKEN & O'CONNOR,

LEON VON ZINKEN, encanteur.

Bureau, rue Poydras, No 135—Poydras Auction Mart.

SAMEDI, 8 février 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue St Louis, entre Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon Jno W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans, du 30 décembre 1867, No 29,750 du dossier de la dite Cour, les propriétés suivantes—

Deux terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Commune, Gravier, Rocheblave et Dorgenois, désignés par les Nos 33 et 34 de l'îlet No 48, sur un plan dressé par l'Etude de P. Lacoste.

Lesdits terrains qui chacun 30 pieds, 11 pouces de face à la rue Rocheblave, sur 124 pieds, 11 pouces, 2 lignes de profondeur sur la ligne qui les sépare des terrains Nos 32 et 33, 174 pieds, 9 pouces, 2 lignes sur la ligne qui sépare les terrains Nos 33 et 34 et 124 pieds, 6 pouces, 7 lignes sur l'autre ligne latérale du terrain No 31.

Les améliorations comprennent une maison cottage en bois, couverte en bardeaux, ayant 2 chambres, cabinet, cuisine, écurie, remise, chambre de blanchissage, etc., etc.

Conditions—La moitié comptant: le reste à un an de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement, hypothèque spéciale sur les propriétés pour garantir le paiement ponctuellement. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5 jan—5,12,19,26 e

PAR S. GUINAULT

MEUBLES. MEUBLES.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Bureau coin Passage de la Bourse et Bienville.

MARDI 28 janvier 1868, il sera vendu à 11 heures du matin, sur les lieux, No 80 rue St-Pierre, entre Royale et Chartres—

Le contenu du café (le Grand Schiller Exchange), consistant en superbes glaces, tables circulaires et oblongues à dessus en marbre, tableaux, fauteuils, comptoirs, verrerie, bureaux, écrans, glacière, un magnifique stove, etc. etc. Le tout sera vendu sans limite pour ce que cela rapportera.

Conditions—Comptant en billets du Trésor. 26 janv

Jolie propriété rue du Quartier, No 101.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI 1er février 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.

Un lot de terre mesurant environ 21 pieds de face à la rue du Quartier, sur environ 34 pieds de profondeur entre les rues Bourbon et Dauphine.

Ensemble, une jolie maison couverte en ardoises, et façade en briques, ayant deux chambres avec cabinet et une mansarde, et balcon sur le devant, galerie fermée sur le derrière, et office sous l'escalier, cuisine haute couverte en ardoises, de deux chambres, cour carrelée, waterwork, latrines, &c.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an en billets portant 8 pour cent d'intérêts de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 26 janv

Charbon! Charbon!

A DES PRIX RÉDUITS.

CHARBON de Pittsburg, de la meilleure qualité et trillé, pour les familles, livré dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché.

CHARBON de Pittsburg en barges ou en bateaux—livré sur la côte ou dans toutes les parties de la ville.

McCLOSKEY, MASON & CO.

12 janv—1m 3 Rue Gravier, No 166.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. Janvier 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent—en cas de décès ou d'absence, leurs ayants cause—ou les personnes qui pourraient donner avis en connaître.

A	J
Antarrieux Jean Pierre	Jager Louis
Audelle Alexandre	Jacob Edouard
	Jégou Paul et Edouard (les frères)
B	K
Besson Jean Baptiste	Kroelin Adolphe
Bourquin, née Julie Malé	L
Béranger François	Lefour Albert
Breillot Michel	Lemaire Pierre Louis
Barillé née Piessis (Mme)	Ledoux Jules
Béranger Pierre et Théodore (les frères)	Labore Pierre
Benit Jules	Letaxe Emile
Biry Felix	Leuch Antoine
Bernard (Mme Vve) accoucheuse	Lenoir Jean
	M
C	Michon née Guyonnet (Mme)
Chavanne Charles	Mouynet Jean Baptiste
Chaux Léon	Montagut Jean (les frères)
Chenard Edouard	Maillé Pierre Edouard
D	N
Demestine	Notti Héloise (Mme)
Deschamps née Rabin (Mme)	P
Bodier	Pons née Bolleau Mme
Delhomval Emmanuel	Plantié Baptiste
E	Poussot Philippe
Eber née Barbe Vanier (Mme)	Poveriat
F	R
Fergeot Louis	Ribeyre Guillaume
G	Rallier (Mme)
Gosselin Auguste	Remond, Jules Gustave
Gaucher Charles	S
Guérard Arnaud	Sosquière Bernard
H	T
Hidoux	Toulet née Guillot (Mme)
Hard, dentiste	Thenard Edouard
	Trémoulet M M
	V
	Vincent Francisque

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanche excepté) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

1er janv

VENTES A L'ENCAN

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Grande Vente sans réserve

A L'ENCAN,

DE CENT-SEPT TERRAINS,

comprenant

Cinq îlets de choix, de batture, convenable pour

PRESSES A COTON, ENTREPOTS, MANUFACTURES, DEPOTS &c,

situés dans

Le Premier District de cette ville, s'étendant le long des rues Nouvelle-Levée, Front et Water, au pied des rues Race, Orange, Richard, Market et St-James,

pour le compte des

Héritiers LIVAUDAIS et P. G. ROBIN DELOGNY et la ville de la Nouvelle-Orléans.

Les héritiers Pierre Guy Robin Delogny,

contre

La ville de la Nouvelle-Orléans

—No 29 607—

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans

ET

Les héritiers Livaudais

contre

La ville de la Nouvelle-Orléans et als.

—No 29,712—

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

NICHOLAS J. HOEY, encanteur.

Bureau, No 17 Exchange Place.

MARDI, 25 février 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans la ville de la Nile-Orléans, en vertu de deux jugements rendus par l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la N lle Orléans—lesquels jugements ont été rendus, dans les dits procès, le 15 janvier 1868 et signés le 20 janvier 1868—il sera vendu, à l'enchère publique, conformément aux dits jugements, les propriétés suivantes, dé crites:

CENT SEPT TERRAINS situés sur la Batture du Premier District de cette ville, conformément au plan des dits terrains, dressé par L. H. Pillé, voyer de la ville, le 29 juin 1867, approuvé par le Conseil de la ville et déposé au dit Conseil de la ville, et dont une copie certifiée est annexée aux susdits jugements.

D'après le dit plan, les dits îlets et terrains ont les dimensions suivantes:

1o TRENTE TERRAINS dans l'îlet 31 A, borné par les rues de la Nouvelle-Levée, Water, Race et Orange, formant la totalité du dit îlet, et numérotés de 1 à 30 inclusivement. Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Water et Orange et mesure 26 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Water, 26 pieds 7 pouces et 2 lignes de large sur le derrière, sur 115 pieds de profondeur et de face à la rue Orange. Les terrains Nos 2 à 10 inclusivement mesurent chacun 26 pieds 6 pouces de face à la rue Water, sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 11 mesure 27 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Water, sur 115 pieds de profondeur sur la ligne du terrain No 10 et 109 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 12, sur 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière. Le terrain No 12 mesure 26 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Water, 26 pieds 7 pouces 7 lignes de large sur le derrière, sur 109 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du No 11, et 106 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne et de face à la rue Race, et forme l'encoignure des rues Water et Race. Les terrains Nos 13,14 et 15 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Race sur environ 115 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur. Le terrain No 16 mesure 27 pieds de face à la rue Race sur 112 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain No 17 forme l'encoignure des rues Race et Nouvelle Levée, et mesure 27 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 27 pieds et 4 lignes de large sur le derrière, sur 131 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 18 et 137 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur et de face à la rue Race. Le terrain No 18 mesure 27 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue de la Nouvelle Levée, 27 pieds 6 pouces de large sur le derrière, sur 131 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 17, et 124 pieds 11 pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du terrain No 19. Le terrain No 19 mesure 27 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue de la Nouvelle Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière, sur 124 pieds 11 pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du terrain No 18, et 118 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 20. Le terrain No 20 mesure 27 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue de la Nouvelle Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière, sur 118 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 19, et 111 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 21. Le terrain No 21 mesure 27 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue de la Nouvelle Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière, sur 111 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 20, et 105 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 22.

Le terrain No 22 mesure 27 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la Nouvelle-Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière par 152 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur les lignes des terrains Nos 21 et 23, et 125 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 23. Le terrain No 23 mesure 27 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue de la Nouvelle-Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière, sur 155 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur les lignes des terrains Nos 22 et 25, et 146 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 24. Le terrain No 24 mesure 27 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue de la Nouvelle-Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière, sur 146 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 23, et 139 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 25. Le terrain No 25 mesure 27 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue de la Nouvelle-Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière, sur 139 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 24, et 133 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 26. Le terrain No 26 mesure 27 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue de la Nouvelle-Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière, sur 133 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 25, et 127 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du terrain No 27. Le terrain No 27 mesure 27 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue de la Nouvelle-Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière, sur 127 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du terrain No 26, et 120 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 28. Le terrain No 28 forme l'encoignure des rues Nouvelle-Levée et Orange, et mesure 27 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 27, et 114 pieds de profondeur et de face à la rue Orange. Les terrains Nos 29 et 30 mesurent chacun 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Orange, sur environ 115 pieds de profondeur.

2o VINGT-HUIT TERRAINS dans l'îlet 32 A, borné par les rues Nouvelle-Levée, Water, Orange et Richard, formant la totalité dudit îlet et numérotés de 1 à 28 inclusivement. Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Water et Richard, et mesure 26 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Water, 26 pieds 9 pouces et 3 lignes de large sur le derrière, sur 109 pieds et 3 pouces de profondeur et de face à la rue Richard. Les terrains Nos 2 à 11 inclusivement, mesurent chacun 26 pieds 7 pouces de face à la rue Water sur 109 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 12 forme l'encoignure des rues Water et Orange, et mesure 26 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Water, 26 pieds 8 pouces et 3 lignes de large sur le derrière, sur 109 pieds 3 pouces de profondeur et de face à la rue Orange. Les terrains Nos 13 et 14 mesurent chacun 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Orange, sur environ 109 pieds 3 pouces de profondeur. Le terrain No 15 forme l'encoignure des rues Nouvelle-Levée et Orange, et mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière, sur 109 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Orange. Le terrain No 16 mesure 27 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, sur 109 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 15, et 116 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 17, sur 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière... [illegible] ... Les terrains Nos 27 et 28 mesurent chacun 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Richard sur environ 109 pieds 3 pouces de profondeur.

3o VINGT-HUIT TERRAINS dans l'îlet 33 A, borné par les rues Nouvelle-Levée, Water, Richard et Market formant la totalité du dit îlet, et numérotés de 1 à 28 inclusivement. Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Water et Market, et mesure 26 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Water, 26 pieds 8 pouces 1 ligne de large sur le derrière, sur 103 pieds de profondeur et de face à la rue Market. Les terrains Nos 2 à 11 inclusivement mesurent chacun 26 pieds 7 pouces de face à la rue Water sur 103 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 12 forme l'encoignure des rues Water et Richard, et mesure 26 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Water, 26 pieds 8 pouces 1 ligne de large sur le derrière, sur 103 pieds de profondeur et de face à la rue Richard. Les terrains Nos 13 et 14 mesurent chacun 26 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Richard sur environ 103 pieds de profondeur. Le terrain No 15 forme l'encoignure des rues Nouvelle Levée et Richard, et mesure 27 pieds 3 pouces de face à la rue Nouvelle Levée, 26 pieds 6 pouces de large sur le derrière sur 109 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 16... Les terrains Nos 16 à 25 inclusivement mesurent chacun 27 pieds 3 pouces de face à la rue Nouvelle Levée... Le terrain No 26 forme l'encoignure des rues Nouvelle Levée et Market... Les terrains Nos 27 et 28 mesurent chacun 26 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Market sur environ 103 pieds de profondeur.

4o DIX-NEUF TERRAINS dans l'îlet 34 A, borné par les rues Nouvelle Levée, Market, Water et St. James, formant la totalité du dit îlet, et numérotés de 1 à 19 inclusivement. Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Water et St James... Les terrains Nos 2 à 9 inclusivement mesurent chacun 26 pieds 7 pouces de face à la rue Water... Le terrain No 10 forme l'encoignure des rues Water et Market... [illegible]

5o DEUX TERRAINS, formant la totalité du triangle 35 A, étant les Nos 1 et 2, bornés par les rues Nouvelle-Levée, Water et St. James. Le terrain No 1 mesure 155 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Water, 139 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue St James, sur 93 pieds 11 pouces et 7 lignes de large sur le derrière et sur la ligne du terrain No 2. Le terrain No 2 mesure 35 pieds 9 pouces de face à la rue Water, 30 pieds de face à la rue Nouvelle-Levée sur 53 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 1, et 93 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur et de face à la rue St James.

Termes et conditions de la vente.

Un quart du montant de l'adjudication, comptant, en monnaie courante légale des Etats-Unis; le reste en paiements égaux, à un, deux, trois et quatre ans, du jour de la vente, représentés en billets des acquéreurs, payables à leur propre ordre et endossés par eux, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à parfait paiement. Les dits billets devront être garantis par hypothèques et privilèges de vendeur sur les propriétés vendues. Les dits billets devront contenir la convention ordinaire de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour recouvrer les billets hypothécaires ou d'un d'eux. Les dits billets devront être divisés en coupons de montants nécessaires pour opérer un partage entre les parties intéressées.

Les actes de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant M. H. C. Dibble, notaire de la ville.

N B. L'intérêt de la ville de la Nouvelle-Orléans dans les susdites propriétés sera reçu, au moment de l'adjudication, en billets DE LA DETTE MUNICIPALE COURANTE DE LA VILLE, en partie ou en totalité. 22 janv—22,26,29 fév 2,5,9,12,16,19,23

Maisons à deux étages, Nos 283 et 285, rue Dryades, entre Calliope et Triton Walk.

Succession de Lucy Kelly.

No 29,916—Deuxième Cour de District de la Nile Orléans

Par C. E. GIRARDEY & CO.

NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.

Bureau, No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI, le 1 février 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans, daté du 10 janvier 1868, il sera vendu à l'enchère, pour le compte de la succession de Lucy Kelly, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Triton Walk, Calliope, Baronne et Dryades, mesurant, en mesure américaine, 42 pieds 2 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dryades, 42 pieds 5 pouces et 4 lignes de large sur le derrière, par une profondeur de 127 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Triton Walk, 127 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Calliope.

Les améliorations consistent en deux larges maisons en bois, à deux étages, toit en ardoises, balcon sur le devant; cuisines en bois à deux étages, citernes, caves, etc. divisées en 3 tenements et connues par les Nos 283 et 285 rue Dryades.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les billets devront être divisés au gré des intéressés. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs.

Actes de vente et les timbres de Revenu des Etats-Unis aux frais des acquéreurs, par devant O. Morel, notaire public. 15 janv—19,26—fév 1er,

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOLZ, BLOHM & CO.

Les Billets de la Ville pris au pair.

Grande vente de marchandises sèches, habillements et articles de fantaisie.

PAR HOLZ, BLOHM & CO.

JOHN C. BLOHM, Encanteur.

MARDI 28 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu, sans réserve—

675 lots de marchandises sèches étrangères et américaines, bien assorties.

1000 lots habillements de saison.

1000 lots d'articles de fantaisie, garnitures, articles en jais, bijouterie, boutons, etc.

Conditions — Comptant: la moitié en billets de la ville au pair, et le reste en billets du Trésor des Etats-Unis.

Drogues, Parfumerie, Brosses, Vitrines, Comptoirs, Installations, &c. &c.

PAR HOLZ, BLOHM & CO.,

JOHN C. BLOHM, encanteur,

Bureau, rue de Chartres, No 21.

LUNDI, 27 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, à la pharmacie No 343 de la rue Vieille-Levée, en face de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis—

300 lots, tels que drogues, parfumerie brosses, vitrines, comptoirs, installations, &c. &c.

Conditions très libérales à la vente. 24janv

Succession de Theodore Mary—No 30085.

Vins, liqueurs, installations de buvettes, meubles.

—Egalement—

Dix actions de la Compagnie d'assurance Germania.

PAR HOLZ, BLOHM & Co.

JOHN C. BLOHM, encanteur.

Bureau, 21, rue de Chartres.

MERCREDI, 29 courant, à 11 du matin, sur les lieux Nos. 1 et 2 de la rue Carroll, en face du théâtre National, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District, juge J. W. Thomas—daté du 14 janvier 1868, il sera vendu

Tout le contenu de dit édifice,

Comprenant:

Comptoirs de buvette, étagères, tables, chaises, verreries, carafes, vins, liqueurs, bière, poêles, glaces, bouteilles, glacière; bois de lit, armoires, bureaux, chaises à bras, berceuses, lavabos, tapis, installations de gaz, faïence, ustensiles de cuisine, pupitre, tables à dessus en marbre, litterie, &c. &c.

—Egalement—

10 actions de la Compagnie d'assurance Germania.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 18 janv

Succession de Wm G. B. Stoberg—No 29,667.

Meubles; montre et chaine en or.

Par HOLZ, BLOHM & CO.

JOHN C. BLOHM, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 21.

VENDREDI 31 du courant, à midi, il sera vendu dans leurs salles d'encan, No 21 rue de Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District, juge J. W. Thomas, en date du 14 janvier 1868, pour le compte de la succession de Wm G. B. Stoberg—

Bois de lit et litterie, bureau, table, pendule; une malle contenant du linge de corps.

Montre et chaine en or.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19 janv

MONTGOMERY BROS. & CO.

Meubles. Meubles. Meubles

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi 28 janvier, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 47 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer sofas, chaises à dossier à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à allonge, pupitres, tableaux, glaces, batterie de cuisine etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et en rotin. mars

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan,

PAR MONTGOMERY, BRO. & CO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu mardi 28 de janvier, à 11 heures du matin, aux écuries de P. Liner, rue Gravier,

Elégants Chevaux appareillés,
do do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières,

AUSSI:

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. mars—

Succession de John C. Shute—No 29,791.

Maison cottage, double, en bois et de prix, au coin des rues Annonciation et First, à l'encan.

PAR MONTGOMERY, BROS. & CO.,

ALBERT GAILLARD, encanteur.

IL sera vendu, MARDI, 25 février, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 17 janvier 1868, No 29,791 du dossier de ladite Cour—

Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Annonciation, First, Second et Laurel. Ledit terrain se compose de la moitié longitudinale (le supérieur) du terrain No 23 et de la moitié du terrain désigné par le No 22, et forme l'encoignure des rues Annonciation et First, et mesure 45 pieds de face à la rue Annonciation, sur 125 pieds 8 pouces de profondeur et de face à la rue First, de 125 pieds 3 pouces. Il forme l'angle des rues Annonciation et First.

Les plans sont exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant A. Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

22 janv—22,26—9,16,23,25 fév

PAR D. E. MORPHY.

Morue. Maquereaux.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, lundi, 27 janvier 1868, à 10 heures du matin, au magasin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas, pour le compte de qui il appartiendra—

300 quarts caisses morue,
25 tambours do,
100 barillets maquereaux No 1.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 jan

PAR G. DE FERIET.

Livres de Droit et Meubles de Bureau.

Succession de Gustave Lafleur.—No......

Par G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau: rue Royale, No 62.

LUNDI, 27 janvier 1868, à 4 heures du soir, au No 62 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti il sera vendu, à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté du 13 janvier 1867—

Une bibliothèque d'un très grand prix et choisie avec soin, comprenant les meilleurs livres de droit écrits en français, en anglais et dans d'autres langues, et autres ouvrages de littérature.

— Egalement —

Un lot de meubles de bureau.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis

N. B.—On peut se procurer des catalogues au bureau de l'encanteur. 15 janv—16,18 22,24,27

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Résidences de choix en face de la Place Annonciation.

Succession de Mme Edna German.

No 30,009.

Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.

Bureau, No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI, le 29 de février 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans daté les 10 et 15 de janvier 1868, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la succession de Mme Edna German les propriétés ci-après décrites:

Un morceau de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Felicité, Orange et Chippewa, désigné par les lettres 1 et 2. — Le No 1 mesure 28 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur la rue Orange, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 109 pieds 6 pouces et 1 ligne, formant l'encoignure des rues Orange et Annonciation.—Le lot No 2 sur la face du No 1 et mesure 28 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur la rue Orange, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 101 pieds 10 pouces et 5 lignes. — Les améliorations consistent en une grande maison en bois (double) à un étage, avec mansarde, le toit en ardoises, galerie sur le devant et derrière, ayant trois chambres et cabinet de chaque côté, et deux chambres dans la mansarde; une cuisine à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres de chaque côté, citerne et hangar, écurie, remise, jardin, &c., et faisant face sur la place Annonciation.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Egalement, les 5 p. 0/0, honoraires d'avocat, en cas de procès. Les billets devront être divisés au gré des intéressés. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs desdits billets.

Actes de vente et les timbres de Revenu aux frais des acquéreurs, pardevant Wynne Rogers, notaire public.

26 janv—26—8,15,22,29 fév

Magasin en briques No 196, rue Tchoupitoulas.

Succession de Louis Krall.

Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans.

No 15,505.

Par C. E. GIRARDEY & Co, Encanteurs.

NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.

Bureau: No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI le 29 février 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 21 janvier 1868, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Louis Krall, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Nile-Levée, St-Joseph et North Market, désigné par le No 5 et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St-Joseph, mesurant 41 pieds 2 pouces de face sur la rue Tchoupitoulas, sur 125 pieds de profondeur et face sur la rue St Joseph et 34 pieds de largeur sur le derrière, et 66 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 4. Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, le haut arrangé pour demeure, et les bâtisses du fond ayant cuisine et chambres de domestiques, etc., situés No 196, rue Tchoupitoulas, loué à bail à M. Joseph Keller à $75 par mois, jusqu'au 1er d'octobre 1870 et portant sur sa totalité un loyer de ...

CONDITIONS DE LA VENTE.

L'acquéreur devra assumer le paiement en principal et intérêt d'un billet hypothécaire pour $4,734 58, payable le 6 juin 1868 et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du 6 juin 1867. La balance au comptant, et le reste à 12 mois de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; également, les 5 pour cent (honoraires d'avocats) en cas de procès pour le paiement desdits billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs desdits billets.

Acte de vente et les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire public.

26 janv—26—8,15,22,29

Terrain de choix rue St-André

ET

Un banc dans l'Eglise St-Patrick.

Succession de DELIA KEENAN et de RICHARD KEENAN.

— No 30,079—

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.,

N. J. HOEY, Encanteur.

Bureau, No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI, le 29 février 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 20 janvier 1868, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte des successions de Delia et Richard Keenan, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o—Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-André, Felicity, Apollo et Bacchus, désigné par le No 17, mesurant 24 pieds 5 pouces de face sur la rue St-André, par 24 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur sur le derrière, 109 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 16 et 107 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 18

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 18 mois de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Actes de vente et les timbres du Revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant P C. Cuvellier, notaire public.

2o—Le banc No 27 dans l'église de St Patrick dans le ...

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats-Unis. 26 janv—8—févr 15,22,29

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie, par les présentes, que, le 27 novembre 1867, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans le procès suivant, savoir: No 20,216—Amanda McCormick, femme de F. L. Dupree contre son mari. — Sur motion de C. E. Reynes avocat de la demanderesse, et sur preuve à la satisfaction de la Cour, des allégations de la pétition—Il est ordonné et adjugé que le jugement par défaut inscrit dans cette affaire le 11 du courant, soit maintenant confirmé et rendu définitif; que la demanderesse, Mme Amanda Ann McCormick, femme de Frank L. Dupree, dite commune en biens avec son mari jugement du ... la communauté d'acquêts et de gains existant entre eux jusqu'à ce jour, et décrété qu'elle soit séparée de biens de son mari, qu'elle est autorisée à diriger ses propres affaires, à avoir le contrôle ... que le défendeur acquitte tous les frais.

Jugement rendu le 27 novembre 1867—Signé le 5 décembre 1867.

(Signé) E. T. FELLOWES, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 13 janvier de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante huit et la 92e année de l'Indépendance des Etats-Unis.

J. O. CHALON,

19 jan—26,29 Député-Greffier.